

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: TREMFIX 5 GL.
Substance: 350715 805

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Revêtements
Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Tremco Incorporated
3735 Green Road
BEACHWOOD OH 44122
US

Personne à contacter: Département d'EH&S
Téléphone: 216-292-5000
Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Allergène cutané	Catégorie 1
Mutagénéicité de la Cellule Germinale	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxique pour la reproduction	Catégorie 1B

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	18.96 %
Toxicité aiguë, cutanée	18.97 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	100 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	100 %

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 1
--	-------------

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	94.5 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	100 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut induire des anomalies génétiques.
Peut provoquer le cancer.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseil de Prudence

Prévention: Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
-------------------	------------	-----------------------------

Coal tar pitch	65996-93-2	50 - <100%
Calcium Carbonate (Limestone)	1317-65-3	5 - <10%
Cellulose	9004-34-6	1 - <5%
Creosote	8001-58-9	1 - <5%
Phenanthrene	85-01-8	1 - <5%
Fluorathene	206-44-0	1 - <5%
Clay	1332-58-7	0.1 - <1%
Naphthalene	91-20-3	0.1 - <1%
Anthracene	120-12-7	0.001 - <1%
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	193-39-5	0.1 - <1%
Benzo(a)anthracene	56-55-3	0.1 - <1%
Chrysene	218-01-9	0.1 - <1%
Benzo(a)pyrene	50-32-8	0.3 - <1%
Acenaphthene	83-32-9	0.1 - <1%
Dibenzofuran	132-64-9	0.1 - <1%
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno	205-99-2	0.1 - <1%
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	14808-60-7	0.1 - <1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

- Ingestion:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. Rincer la bouche.
- Inhalation:** Sortir au grand air.
- Contact Cutané:** Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
- Contact avec les yeux:** Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Peut causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié:	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Méthodes d'extinction inappropriées:	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie:	Données non disponibles.
Équipement de protection spécial pour les pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
Procédures de notification:	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
Mesures de Précautions Environnementales:	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:	Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Coal tar pitch - Aérosol - en soluble dans le Benzène	TWA	0.2 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
Coal tar pitch	PEL	0.2 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Cellulose	TWA	10 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
Cellulose - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Cellulose - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Clay - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Clay - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
	TWA	50 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Clay - Fraction alvéolaire.	TWA	15 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
	TWA	5 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Clay - poussière totales	TWA	15 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Naphthalene	TWA	10 ppm	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	10 ppm 50 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Poussière alvéolaire	TWA	0.05 mg/m3	États-Unis. OSHA Substances Spécifiquement Réglementé (29 CFR 1910.1001-1050) (03 2016)
	OSHA_ACT	0.025 mg/m3	États-Unis. OSHA Substances Spécifiquement Réglementé (29 CFR 1910.1001-1050) (03 2016)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Poussière alvéolaire	PEL	0.05 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Respirable.	TWA	2.4 des millions de	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)

		particules par pied cube d'air	
	TWA	0.1 mg/m ³	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Coal tar pitch - Aérosol - en soluble dans le Benzène	TWA	0.2 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Coal tar pitch - Aérosol - en soluble dans le Benzène	TWA	0.2 mg/m ³	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Coal tar pitch - en soluble dans le Benzène	TWA	0.2 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	STEL	20 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	TWA	10 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Cellulose - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Cellulose - poussière totales	TWA	10 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Cellulose	TWA	10 mg/m ³	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Cellulose - poussière totales	TWA	10 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Naphthalene	STEL	15 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)

Naphthalene	TWA	10 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	15 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Naphthalene	TWA	10 ppm 52 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
	STEL	15 ppm 79 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Benzo(a)pyrene	TWA	0.005 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Fraction alvéolaire.	TWA	0.10 mg/m ³	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Poussière alvéolaire	TWA	0.1 mg/m ³	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Benzo(a)anthracene (1-hydroxypyrene, avec hydrolyse (1-HP): Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	2.5 µg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2017)
Chrysene (1-hydroxypyrene, avec hydrolyse (1-HP): Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	2.5 µg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2017)
Benzo(a)pyrene (1-hydroxypyrene, avec hydrolyse (1-HP): Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	2.5 µg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2017)
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno (1-hydroxypyrene, avec hydrolyse (1-HP): Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.)	2.5 µg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2017)

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Ventilation supplémentaire par aspiration localisée, système fermé, ou protection oculaire et respiratoire peuvent être nécessaires dans des circonstances particulières; tels que des espaces mal aérés, échauffement, évaporation des liquides provenant de surfaces importantes, vaporisation de brouillards, production mécanique de poussière, séchage de solides, etc.
Protection du visage/des yeux:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la Peau Protection des Mains:	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
Autre:	Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
Mesures d'hygiène:	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Aromatique
Seuil de perception de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Données non disponibles.
Point de fusion/point de congélation:	Données non disponibles.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	150 °C 302 °F
Point d'éclair:	> 93 °C > 199 °F
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz):	Non
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité - inférieure	Données non disponibles.

(%):	
Limites d'explosivité - supérieure	Données non disponibles.
(%) :	
Limites d'explosivité - inférieure (%) :	Données non disponibles.
Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	1.26
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Éviter toute chaleur ou contamination.
Matières Incompatibles:	Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate).
Produits de Décomposition Dangereux:	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact Cutané:	Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux:	Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.
Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Données non disponibles.
--------------------	--------------------------

Contact Cutané:	Données non disponibles.
Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
Ingestion:	Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)**

Orale	
Produit:	725.00 mg/kg ETAmél : 16,695.42 mg/kg
Cutané	
Produit:	ETAmél: 2,186.07 mg/kg
Inhalation	
Produit:	
Substance(s) spécifiée(s):	
Cellulose	LC 50 (Lapin): 20.1 mg/l

Toxicité à Dose Répétée	
Produit:	Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau	
Produit:	Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):	
Coal tar pitch	in vivo (Lapin): Non irritant Résultat expérimental, étude clé
Naphthalene	in vivo (Lapin): Non irritant Résultat expérimental, étude clé
Anthracene	in vivo (Lapin): Non irritant Résultat expérimental, étude clé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux	
Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	

Coal tar pitch	Lapin, 1 hrs: Non irritant
Anthracene	Lapin, 24 hrs: Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée	
Produit:	Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Coal tar pitch	Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain.
Creosote	Évaluation globale : Probablement cancérogène pour les humains.
Naphthalene	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Benzo(a)anthracene	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Chrysene	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Benzo(a)pyrene	Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain.
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenanthrieno	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Coal tar pitch	Agent cancérogène connu pour l'homme.
Naphthalene	Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano
Benzo(a)anthracene	Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano
Benzo(a)pyrene	Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenanthrieno	Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	Agent cancérogène connu pour l'homme.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	Cancer
--	--------

Mutagénéicité de la Cellule Germinale

In vitro
Produit: Données non disponibles.

In vivo
Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson**

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Phenanthrene	LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 3.2 mg/l Mortalité
Fluorathene	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 0.074 - 0.113 mg/l Mortalité
Naphthalene	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 4.9 mg/l Mortalité
Anthracene	LC 50 (Lepomis macrochirus, 96 h): 0.00594 - 0.00781 mg/l Mortalité
Acenaphthene	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 0.52 - 0.71 mg/l Mortalité
Dibenzofuran	LC 50 (Cyprinodon variegatus, 48 h): > 3.2 mg/l Mortalité LC 50 (Cyprinodon variegatus, 72 h): 2.6 - 4.2 mg/l Mortalité LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 0.84 - 1.31 mg/l Mortalité LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 1.04 - 1.25 mg/l Mortalité

LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 1.62 - 1.95 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Phenanthrene	LC 50 (Cladocère, 48 h): 0.59 - 0.84 mg/l Mortalité
Fluorathene	LC 50 (Cladocère, 24 h): 1,000 - 1,600 mg/l Mortalité CE50 (Cladocère, 7 d): > 0.01 - 0.012 mg/l Intoxication LC 50 (Arbacia punctulata, 48 h): > 0.127 mg/l Mortalité CE50 (Cladocère, 7 d): > 0.01 - 0.015 mg/l Intoxication LC 50 (Arbacia punctulata, 96 h): > 0.033 mg/l Mortalité
Naphthalene	LC 50 (Cladocère, 48 h): 3.4 mg/l Mortalité
Anthracene	CE50 (Cladocère, 24 h): 0.189 - 0.236 mg/l Intoxication LC 50 (Crassostrea gigas, 48 h): > 5 mg/l Mortalité LC 50 (Mulinia lateralis, 96 h): > 13.3 mg/l Mortalité
Benzo(a)anthracene	LC 50 (Cladocère, 96 h): 0.01 mg/l Mortalité
Chrysene	LC 50 (Nereis arenaceodentata, 96 h): < 1 mg/l Mortalité
Benzo(a)pyrene	CE50 (Cladocère, 24 h): 0.032 - 0.049 mg/l Intoxication LC 50 (Gammarus duebeni, 48 h): < 150 mg/l Mortalité LC 50 (Nereis arenaceodentata, 96 h): < 1 mg/l Mortalité
Acenaphthene	LC 50 (Cladocère, 24 h): > 280 mg/l Mortalité LC 50 (Aplexa hypnorum, 96 h): > 2.04 mg/l Mortalité
Dibenzofuran	LC 50 (Cladocère, 24 h): 4.4 - 13 mg/l Mortalité
Benzo(b)fluoranthene/benzofluoranthene	CE50 (Cladocère, 24 h): > 1.024 mg/l Intoxication

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Coal tar pitch	LC 50 (Danio rerio, 42 d): > 4 µg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude clé NOAEL (Danio rerio, 42 d): 4 µg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude clé
----------------	--

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité**

Biodégradation**Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Phenanthrene	Cladocère, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 325 (Static)
Fluorathene	Cladocère, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 1,741.8 (Static)
Naphthalene	Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 13,000 (Flow through)
Anthracene	Algues vertes, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 7,800 (Static)
Benzo(a)anthracene	Cladocère, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 10,109 (Static)
Chrysene	Cladocère, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 6,088.4 (Static)
Benzo(a)pyrene	Cladocère, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 2,720 (Static)
Acenaphthene	Lepomis macrochirus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 387 (Flow through)
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno	Mytilus edulis planulatus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 5,200,000 (Lentique - système d'eau statique sans débit mesurable (par ex., lac)) Le facteur de bioconcentration est calculé selon la concentration du tissu en poids sec

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Creosote	Log K _{ow} : 1.0
Phenanthrene	Log K _{ow} : 4.57
Fluorathene	Log K _{ow} : 5.16
Naphthalene	Log K _{ow} : 3.30
Anthracene	Log K _{ow} : 4.45
Benzo(a)anthracene	Log K _{ow} : 5.79
Chrysene	Log K _{ow} : 5.73

Benzo(a)pyrene	Log Kow: 5.97
Acenaphthene	Log Kow: 3.92
Dibenzofuran	Log Kow: 4.12
Benzo(b)fluoranthene/benzofluoranthene	Log Kow: 6.60

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Coal Tar), 9, PG III, POLLUANT MARIN

Further Information:

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

<u>Identité Chimique</u>	<u>Danger(s) selon l'OSHA</u>
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	effets rénaux effets pulmonaires effets du système immunitaire Cancer

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Creosote	1 lbs.
Fluorathene	100 lbs.
Phenanthrene	5000 lbs.
Naphthalene	100 lbs.
Anthracene	5000 lbs.
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	100 lbs.
Benzo(a)anthracene	10 lbs.
Chrysene	100 lbs.
Benzo(a)pyrene	1 lbs.
Acenaphthene	100 lbs.
Dibenzofuran	100 lbs.
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno	1 lbs.
Biphenyl	100 lbs.
Dibenz(a,h)anthracene	1 lbs.
Pyrene	5000 lbs.
Acenaphthylene	5000 lbs.
Fluorene	5000 lbs.
Quinoline	5000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

- Risques immédiats (aigus) pour la santé
- Risque différé (chronique) pour la santé
- Allergène cutané
- Mutagénéicité de la Cellule Germinale
- Cancérogénicité
- Toxique pour la reproduction

SARA 302 Substance Très Dangereuse

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Pyrene	5000 lbs.	---

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Creosote	1 lbs.
Fluorathene	100 lbs.
Phenanthrene	5000 lbs.
Naphthalene	100 lbs.
Anthracene	5000 lbs.
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	100 lbs.
Benzo(a)anthracene	10 lbs.
Chrysene	100 lbs.
Benzo(a)pyrene	1 lbs.
Acenaphthene	100 lbs.
Dibenzofuran	100 lbs.
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno	1 lbs.
Biphenyl	100 lbs.
Dibenz(a,h)anthracene	1 lbs.
Pyrene	5000 lbs.
Acenaphthylene	5000 lbs.
Fluorene	5000 lbs.
Quinoline	5000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Pyrene	500lbs
Coal tar pitch	10000 lbs
Calcium Carbonate (Limestone)	10000 lbs
Cellulose	10000 lbs
Creosote	10000 lbs
Phenanthrene	10000 lbs
Fluorathene	10000 lbs
Clay	10000 lbs
Naphthalene	10000 lbs
Anthracene	10000 lbs
Indeno[1,2,3-cd]pyrene	10000 lbs
Benzo(a)anthracene	10000 lbs
Chrysene	10000 lbs
Benzo(a)pyrene	10000 lbs
Acenaphthene	10000 lbs
Dibenzofuran	10000 lbs
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno	10000 lbs
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	10000 lbs

SARA 313 (Déclaration au TRI)

<u>Identité Chimique</u>
Creosote
Fluorathene
Phenanthrene
Naphthalene
Indeno[1,2,3-cd]pyrene
Benzo(a)anthracene
Benzo(a)pyrene
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie



ATTENTION

Cancer - www.P65Warnings.ca.gov

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique

Coal tar pitch
Calcium Carbonate (Limestone)
Cellulose
Creosote
Fluorathene
Phenanthrene
Naphthalene
Indeno[1,2,3-cd]pyrene
Benzo(a)anthracene
Chrysene
Benzo(a)pyrene
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique

Coal tar pitch
Calcium Carbonate (Limestone)
Cellulose
Creosote
Fluorathene
Phenanthrene
Indeno[1,2,3-cd]pyrene
Benzo(a)anthracene
Chrysene
Benzo(a)pyrene
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand
Dibenz(a,h)anthracene
Pyrene

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

Coal tar pitch
Calcium Carbonate (Limestone)
Cellulose
Creosote
Fluorathene
Phenanthrene
Indeno[1,2,3-cd]pyrene
Benzo(a)anthracene
Benzo(a)pyrene
Benzo(b)fluoranthene/benzo[e]acefenantrileno

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Identité Chimique

Calcium Carbonate (Limestone)
Cellulose

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 299 g/l

COV - Méthode 310 : 24.00 % 0.01 %

Inventaires:

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TCSI:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16. Autres informations

Date de la Révision:	07/21/2018
Version n°:	1.1
Autres Informations:	Données non disponibles.
Avis de non-responsabilité:	TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

